



Crise sanitaire Covid-19

UNE VILLE QUI REVIENT À LA VIE

Mardi 17 mars 2020. Le silence s'abat sur la ville. À Bourg comme ailleurs, le confinement s'impose à tous, dans un contexte de crise sanitaire sans précédent.

Télétravail ou « présentiel », école à la maison, dérogations de sortie, masques pour aller faire les courses... la vie s'organise progressivement au sein des foyers et des initiatives fleurissent. Applaudissements au balcon pour les personnels soignants, dessins de remerciements aux agents qui collectent les déchets, dons de viennoiseries, de chocolats à la police municipale, confection de masques et aide aux voisins... la solidarité s'organise avec de belles initiatives citoyennes à la clé.

Très vite, les collectivités locales mettent tout en place pour faire face aux mesures d'urgence, fermetures des infrastructures, annulation des manifestations... et pour assurer la continuité du service public.

La Ville de Bourg-en-Bresse commande à deux entreprises locales spécialisées dans le textile, Tremplin et 7Fashion,

des masques en tissu lavables. Leur conditionnement et leur mise sous pli sont effectués au fur et à mesure de leur production par des agents municipaux volontaires. Dès le 16 avril, la distribution des masques s'organise, assurée par les élus du conseil municipal. En fin de compte, chaque foyer burgien a eu dans sa boîte aux lettres, avant le déconfinement, deux masques en tissu.

DÉCONFINEMENT

Le 6 mai, à la suite des annonces du gouvernement, la Ville de Bourg-en-Bresse présente son plan de déconfinement. Elle délocalise un certain nombre de démarches à la salle des fêtes pour pouvoir respecter la distanciation et les gestes barrières : inscriptions dans les écoles, distribution des cartes de Bouvent, des chèques d'aide alimentaire ou à la mobilité. Après deux mois de fermeture, les écoles et les crèches rouvrent progressivement, le marché et les parcs de la ville (dont Bouvent) également. Un plan de soutien à l'économie locale est mis en place. Afin de venir en aide aux commerçants et aux artisans les plus impactés, dont les bars et les restaurants, auxquels des extensions de terrasse

ont été accordées gratuitement, la Ville reconstruit un programme d'animations digne de ce nom.

DÉPLACEMENTS APAISÉS

Rebondissant sur l'évolution des comportements des habitants pendant le confinement, et alors que certains ressortaient leur vélo, la Ville a effectué des aménagements expérimentaux pour leur faciliter la vie. De nouveaux itinéraires cyclables ont été créés début mai sur le boulevard Saint-Nicolas, avec l'installation de balises de séparation des voies automobiles et cycles entre le boulevard de Brou et le carrefour du Maquis et signalisation pour vélo. D'autres aménagements ont suivi en juin sur l'avenue Maréchal-Juin, le boulevard du 8-Mai-1945 et la rue du Moulin-de-Brou. De même, la gratuité du stationnement pendant le confinement et jusqu'au 25 mai a facilité l'accès au centre-ville des Burgiens et des salariés du centre-ville. Pendant le mois de juin, le stationnement est resté gratuit les samedis après-midi, avec également deux heures offertes au lieu d'une dans les parkings fermés.



CHRISTELLE MOIRAUD

Le marché retrouve sa couleur !

Fermé pendant quelques semaines, le marché burgien a rouvert au Champ de foire le 2 mai avec une trentaine d'exposants et dans le respect très strict du protocole sanitaire. Peu à peu, au gré des annonces gouvernementales, l'étau s'est desserré pour retrouver un marché quasi normal en juin.

À VOTRE SERVICE

Mise en place de l'aide alimentaire, emballage de 45 000 masques pour les Burgiens, astreintes techniques, garantie de la sécurité publique, nettoyage, télétravail, ouvertures de services municipaux sur rendez-vous, soutien aux producteurs locaux et aux commerçants, réouverture du marché... pendant la crise sanitaire les agents municipaux sont restés mobilisés.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Œuvres déconfinées



LIONEL SABATTÉ, VISAGE DU 4-07-2019 © R. FANUELE - MRB

Sur les réseaux sociaux, le monastère royal de Brou a été actif durant le confinement. Découverte en ligne des chef-d'œuvres des collections du musée grâce à des posts, visites guidées en vidéo... ont ravi les amateurs d'art et les frustrés de la fermeture des musées. Depuis le 8 juin, Brou a rouvert et maintenu l'intégralité de son parcours de visite. Un exploit ! En écho à l'actualité de ces derniers mois, l'exposition d'art contemporain *Œuvres déconfinées / Poèmes en liberté !* est à découvrir au musée du 11 juillet au 20 septembre. L'occasion de voir des œuvres issues des réserves du musée et signées de grands noms comme Soulages, Mitchell, Debré mais aussi Verlaine, Woolf, Prévert...

+ Monastère royal de Brou, ouvert tous les jours de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Billetterie et conditions d'accès sur www.monastere-de-brou.fr

TABLETTES ET P'TIT CONFINÉ À LA UNE



Les 36 habitants des résidences autonomie Gustave-Monnet aux Vennes et Jean-Bolard à la Reyssouze ont profité du confinement pour découvrir de nouveaux modes de communication. Tous les temps de convivialité et d'animation ayant été suspendus en raison des mesures sanitaires pour enrayer la propagation de la Covid-19, le service Action sociale de la Ville a trouvé des solutions pour rompre l'isolement des résidents. Quatre tablettes numériques 4G ont été mises à leur disposition pour contacter leurs proches par visioconférence. Une lettre d'information hebdomadaire *Le P'tit confiné* a été créée et distribuée aux résidents. Au sommaire : actualité, vie de la résidence, recette, citation, devinette, écho historique... Le succès a été tel que depuis le déconfinement, ces outils de communication perdurent.

500

c'est le nombre de familles modestes de Bourg qui ont reçu une aide financière de la Ville d'un montant de 50 € par enfant fréquentant la restauration scolaire des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville. Ce coup de pouce du centre communal d'action sociale (CCAS) a été versé sous forme de chèque utilisable dans certains magasins de Bourg pour l'achat de produits alimentaires ou d'hygiène.

Buller à Bouvent

Burgiennes, Burgiens, cet été encore profitez du parc de loisirs de Bouvent gratuitement grâce à la carte d'accès réservée aux habitants. La carte 2019 reste valable. Pour tout nouvel usager, la carte 2020 peut être demandée sur le site de la Ville www.bourgenbresse.fr (inscription et paiement en ligne de 3 €) ou à la salle des fêtes (du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30), sur présentation de la carte d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un versement de 3 €. La carte sera adressée par courrier au demandeur.



SERGE BUATHIER

VÉLOS PERDUS, VÉLOS TROUVÉS



On le sait peu, mais la police municipale qui gère les objets trouvés de la ville, récupère régulièrement des vélos abandonnés ou perdus sur le domaine public. En cas de perte, outre le dépôt de plainte pour vol, pensez à contacter la police municipale pour savoir si votre vélo a été trouvé. Pensez également à identifier votre vélo, ce qui vous permettra de le retrouver plus rapidement.

+ Police municipale : 04 74 42 45 00 ou police municipale@bourgenbresse.fr



HUSSAM ALIWAAT © CLARA ABI NADER

Culture et animation

L'ÉTÉ EST LÀ !

Malgré un contexte sanitaire particulier qui impose la prudence, l'été sera festif à Bourg. La Ville a concocté une programmation riche et variée pour soutenir les commerçants du centre-ville et permettre à ceux qui ne partiront pas en vacances de profiter de moments de détente et de découverte.

Si le feu d'artifice du 14 juillet ne pourra pas avoir lieu pour cause de jauge supérieure à 5 000 personnes, l'ensemble des grands événements sera organisé selon des modalités pratiques qui seront précisées afin de garantir la sécurité de tous. Au programme, deux Samedis en ville, les 18 et 25 juillet pour animer le centre-ville. Danses et concerts feront swinguer la place de l'Hôtel de Ville ! Les incontournables Jeudis du kiosque reviendront du 16 juillet au 10 septembre au square Simone-Veil avec de vieux routards de la scène et de jeunes groupes prometteurs à découvrir. Les spectacles de lumière Couleurs d'amour feront briller les yeux du public du 16 juillet au 5 septembre (les jeudis, vendredis et samedis) avec une nouvelle création de Gilbert Coudène sur la façade de l'Hôtel de Ville sur le thème de l'écocitoyenneté. Au théâtre, l'énergie et la modernité sont à l'affiche alors qu'à Brou, c'est un hymne à l'amour qui sera mis en scène à travers des couples de légende. Du 18 juillet au 29 août, le festival À la folie... pas du tout revient avec une offre plurielle qui invite le public à vibrer et à s'enflammer au monastère royal de Brou, de Renan Luce à Antoine Elie en passant par du jazz, de la musique baroque ou irlandaise. Et pour rester au frais, deux expositions vous ouvrent leurs portes : *Œuvres déconfinées / Poèmes en liberté* au monastère royal de Brou et *Le monde est petit* à H2M, espace d'art contemporain.

+ Programmes complets sur www.bourgenbresse.fr



TOUR DE FRANCE

Le Tour de France à Bourg

Reporté pour cause de Covid-19, le Tour de France, la plus grande course cycliste au monde, se déroulera du 29 août au 20 septembre. La 19^e étape qui partira de Bourg pour rejoindre Champagnole, initialement prévue le 17 juillet, aura lieu le vendredi 18 septembre.



SERGE BUATHIER

Un samedi associatif et festif

Samedi 12 septembre, rendez-vous à la nouvelle Maison de la culture et de la citoyenneté pour une journée riche en événements. À l'occasion de la rentrée des associations qui permettra au public de découvrir les associations qui font battre le cœur de la vie bourguignonne, l'inauguration officielle de ce bâtiment de 3 000 m² qui regroupe dorénavant les activités de l'AGLCA, de la MJC et d'ALTEC aura lieu dès 11h. Au programme, des animations, de la musique et une foule d'activités !

HARO SUR LES MOUSTIQUES



Les moustiques vous gênent ?

Faites le tour de votre propriété afin de repérer et de vider les petits collecteurs d'eau stagnante dans votre jardin. Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et recouvrez les réserves d'eau pluviale d'un couvercle ou d'une moustiquaire. Si vous avez des moustiques, signalez-les. La campagne de démoustication est active et les agents de l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EIRAD), munis d'une carte professionnelle, interviendront gratuitement pour réaliser un diagnostic et vous conseiller.

+ EIRAD : 04 79 54 21 58
www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic
Service Hygiène et Santé publique :
04 74 42 45 50
shsp@bourgenbresse.fr

COOPÉRATIVE ÉPHÉMÈRE

Concept venu du Québec, une Coopérative jeunesse de services permet à un groupe de jeunes de 16 à 18 ans de créer leur propre entreprise coopérative et de la faire vivre le temps d'un été. À Bourg, l'AGLCA, la Coopérative d'activité et d'emplois ESS'Ain et la fédération Familles rurales proposent pour la deuxième fois à quinze jeunes de devenir leur propre patron le temps d'un été ! L'occasion d'acquérir une première expérience professionnelle et de mieux appréhender le monde du travail à travers la découverte des réalités économiques et des règles de fonctionnement d'une entreprise.

+ d'infos : Marie Fouillet - Chargée de projets ESS - AGLCA - 06 68 43 94 67
marie.fouillet@agla.asso.fr



SERGE BUATHIER

Terrasses en musique

En raison du contexte sanitaire, la Fête de la musique n'a pas eu lieu. En remplacement, la Ville propose, « Terrasses en musique », un dispositif destiné à accompagner tout au long de l'été les commerçants du centre-ville qui souhaitent organiser un concert devant leur établissement. Une aide forfaitaire sera versée par la Ville à chaque établissement pour son animation. L'objectif est triple : soutenir les commerçants, animer le centre-ville et aider les musiciens professionnels.